

LISTES ACTUALISÉES DES AUTORITÉS HABILITÉES À ÉTABLIR LES PROCURATIONS DE VOTE DANS LE DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

--000--

- Annexe 1: liste des magistrats et directeurs des services de greffe des tribunaux de proximité d'Antibes, de Cagnes-sur-Mer, de Cannes, de Menton, pôles de proximité des tribunaux judiciaires de Nice et Grasse, au 11/09/2025;
- Annexe 2 : liste des officiers et agents de police judiciaire relevant de la direction départementale de la sécurité publique des Alpes-Maritimes, au 20/10/2025
- Annexe 3 : liste des officiers et agents de police judiciaire relevant du groupement de gendarmerie des Alpes-Maritimes, au 25/09/2025.